

Stratégie fret et logistique - Soutien des innovations

REGION ILE-DE-FRANCE

Présentation du dispositif

La Région Ile-de-France soutient l'émergence de solutions innovantes pour répondre aux enjeux d'une « smart logistique », vecteur de développement économique et social.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier de l'aide :

- entreprises
- les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics,
- les entreprises (de toute taille et de tout statut),
- les associations,
- les établissements publics.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les projets peuvent exploiter les potentialités des nouvelles technologies en matière de :

- réorganisation des chaînes logistiques favorisant la mutualisation et l'optimisation des flux,
- développement d'un immobilier logistique connecté, mutualisé, à forte valeur ajoutée, sur l'utilisation de nouveaux procédés, sur la création de nouveaux lieux de traitement et de gestion des flux,
- utilisation de nouveaux véhicules propres, autonomes et/ou connectés routiers, fluviaux, aériens ou ferroviaire,
- développement des outils permettant d'améliorer la connaissance des flux de marchandises en Île-de-France (recueil de données, modélisation, simulation...).

Quelles sont les particularités ?

— Dépenses inéligibles

Ne sont pas éligibles, les dépenses faisant déjà l'objet d'un financement de la Région Ile-de-France.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention représentant jusqu'à 50% des dépenses éligibles hors TVA plafonnées à 500 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Les porteurs de projet intéressés peuvent prendre contact avec les services de la Région pour établir un dossier de demande de subvention : directiondestransports@iledefrance.fr.

Organisme

REGION ILE-DE-FRANCE

- **Conseil régional d'Île-de-France**
2 rue Simone Veil
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE